



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FLYING DISC

11, rue de Valenciennes
75013 Paris

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire FFFD 2022

Samedi 19 novembre 2022

En présentiel à la Maison du sport français, 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris

Enregistrement de l'AG :

https://ffflyingdisc.sharepoint.com/sites/FederationFrancaisedeFlyingDisc/_layouts/15/stream.aspx?id=%2Fsites%2FFederationFrancaisedeFlyingDisc%2FDocuments%20partages%2FGeneral%2FRecordings%2FAssembl%C3%A9e%20G%C3%A9n%C3%A9rale%20FFFD%2D20221119%5F122926%2DMeeting%20Recording%2Emp4&referrer=Teams%2ETEAMS%2DELECTRON&referrerScenario=teamsSdk%2DopenFilePreview

Documents : **20221119 - Assemblée générale 2022**

Début de la connexion et assistance technique : 09h15

Début de la réunion : 10h00

5133 voix représentées sur 6012 (85 %).

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire.

Préambule par Franck Leygues :

- Remerciements aux participants pour leur présence (environ 15 personnes en présentiel, 36 personnes connectées).
- [Précisions techniques sur la participation à distance et sur assistance technique : couper les micros, lever la main pour poser une question, énoncer les prénoms, noms et structure]
- Remerciements de Franck Leygues à tous les contributeurs à l'organisation de l'Assemblée, et particulièrement Christophe Barillet, Directeur de la Fédération.
- Franck Leygues prie l'assemblée d'excuser le retard de l'envoi des documents et remercie l'AG pour sa bienveillance.

Résolution n° 1 : Constitution de la commission électorale et de surveillance de l'assemblée générale ordinaire.

Proposition de voter à main levée :

Adoptée à l'unanimité.



AS
IL
CB
R



Candidatent à la commission électorale et de surveillance :

- Alexis Boileau, Trésorier du Friselis Club Ultimate Versailles
- Illan Costenberg Secrétaire du Sun Frisbee Club de Créteil
- Alice Sammarco, Trésorière du Paris Université Club

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé à l'assemblée générale afin de la présider :

- Présidente de séance : Clémentine Bant
- Secrétaire de séance : Béatrice Bédard

Adoptée à l'unanimité.

Franck Leygues passe la parole à Clémentine Bant, Présidente de séance.

Clémentine Bant remercie l'AG pour son élection et demande s'il y a des questions particulières.
Pas de question particulière, Clémentine Bant redonne la parole à Franck Leygues.

Franck Leygues souhaite, au nom de la Fédération, rendre hommage à Patrick Isambert, qui avait été nommé membre d'honneur en 2021 pour reconnaître son action fédérale et son engagement dans le développement du DG. Membre du comité directeur, très investi dans l'action fédérale à ses débuts, « Pat » nous a malheureusement quittés cette année. Minute de silence en hommage à Patrick Isambert.

Clémentine reprend la parole. Elle demande un point de vérification que les émargements de présence ont bien fonctionné.

[Interruption en raison d'un problème technique altérant la qualité de la connexion]

Confirmation est donnée que les émargements électroniques de tous les participants ont bien fonctionné.

Résolution n° 2 : Approbation du rapport moral de la saison 2021/2022

Présenté par Franck Leygues.

Sur la saison écoulée, un certain nombre de points sont soulignés, notamment le retour important des licenciés et le fort taux de développement (+60 % vs 2020/21, +20 % vs 2019-2020, année de référence avant Covid) et le nombre de nouvelles structures : +15 % de nouveaux clubs. Le président salue l'arrivée des nouvelles structures, des structures qui se sont réaffiliées et de tous leurs licenciés.

[Précision technique pour répondre aux différentes questions relatives aux votes électroniques : les liens pour les votes ont bien été transmis automatiquement après l'émargement].

Il y a eu cette année des changements significatifs relatifs aux RH, avec notamment le départ de Vincent Roy après 16 ans d'ancienneté, dont la réorganisation des tâches entre les salariés et les membres du comité directeur avant le recrutement du nouveau directeur ont créé des tensions. Christophe Barillet recruté comme





directeur a le profil idéal pour accompagner la fédération dans ses besoins actuels. Remerciements renouvelés au Mercato de l'emploi et à l'agence RH Anavasi, Grégory Verzeaux.

Il y a eu également des départs d'élus du Bureau et du Comité directeur, des postes sont donc vacants de fait. Des recrutements nécessaires sont à venir et la recherche de bénévoles aussi.

E-licence, un outil de gestion qui était très attendu de tous, a été choisi suite aux différentes pistes étudiées et présentées à l'AG précédente. Nous n'avons pas reçu de réclamations et les retours exprimés sont positifs, car il facilite la gestion des structures.

À l'instar du vote de l'Assemblée à l'AGE de juin 2022, et grâce à la vigilance et sous l'impulsion de notre directeur, nous avons déménagé le siège social de la fédération au CDFAS à Eaubonne (95), dans des locaux, ajustés à nos besoins en bureaux et en stockage de matériel ; mais c'est surtout l'occasion d'être installé dans un centre sportif, qui sera le futur Complexe du Grand Insep. Nous y sommes bien installés, c'est un lieu accessible, d'échange et de développement de notre réseau.

Nous avons eu une charge considérable entre le départ de Vincent et l'arrivée de Christophe, concernant nos relations institutionnelles, avec la ministre des Sports, la Présidente du CNOSF et le directeur de l'AnS, pour remplir nos obligations de fédération agréée et délégataire. Tout cela se concrétise par le contrat de délégation et d'engagement républicain, et nous a conduits à créer un outil remarquable de pilotage pour la fédération, qui sera transmis aux Ligues pour le pilotage propre de leur structure.

Nous avons développé le plan de stratégie nationale fédéral, nous avons reconstruit le projet des délégations qui sont réévaluées tous les 4 ans. Nous avons obtenu une belle reconnaissance de nos activités avec la délégation nouvellement obtenue pour le Disc Golf, désormais clairement assignée à la FFFD.

Nous avons également obtenu grâce au dynamisme de notre DTN, Frédéric Risse, la reconnaissance de Haut Niveau pour l'Ultimate et le Beach Ultimate.

Des remerciements chaleureux sont adressés à tous les contributeurs à ses travaux.

Pour faire face à toutes les charges pour répondre à la commande publique, nous avons besoin de professionnaliser certaines missions et notamment nous envisageons, avec le soutien et l'accord de l'AG, de commencer à professionnaliser la DTN, qui ne peut plus œuvrer dans un cadre strictement bénévole. La charge est trop lourde et complexe pour des bénévoles, qui par ailleurs est trop centrée sur les équipes de France. Or la DTN n'est pas qu'une mission d'Équipes de France, c'est aussi une mission de développement vers nos structures, vers nos Ligues notamment, et de développement de la formation.

Les World Games ont été une formidable aventure pour laquelle nous étions extrêmement bien préparés avec beaucoup de rigueur ce qui a conduit à un niveau de performance jamais égalé avec une 6^e place, la victoire contre le Canada, des résultats serrés contre de grandes nations. Franck Leygues exprime qu'il en revient fier vis-à-vis de ce que nous représentons avec notre DTNS et les résultats de nos équipes, fier également au regard des différentes institutions présentes, car la WFDF savait que nous serions présents, et bien que nous ayons été décriés sur les réseaux sociaux, nous avons montré que nous étions bien à notre place. Et puis fier également vis-à-vis du Comité olympique qui a pu assister à plusieurs matches et de se rendre compte du niveau de performance atteint et de ce que représente une des disciplines de flying disc lorsque l'on parle de performance.



Nous avons peu à envier à d'autres grandes fédérations. FL a eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec de nombreux homologues ou vice-présidents de plusieurs fédérations françaises dont la Fédération d'escalade et des sports de montagne, la Fédération de gymnastique, la Fédération des sports de Force, de canoë-kayak et de triathlon par exemple ; cela a été d'une extrême richesse et favoriser notre ancrage dans le panorama des fédérations nationales.

La Loi sur le Sport de mars 2022 va nous impacter. Le Bureau directeur et le Comité directeur ont commencé à y travailler. La communication publiée sur ce thème par Focus Ultimate est saluée. Nous allons devoir modifier nos statuts et règlements, concernant par exemple le nombre de mandats du président, mais aussi pour atteindre la parité en 2024 (50-50) au comité directeur et en 2028 pour les Ligues. Une AGE sera convoquée sur ces points pour faire des propositions statutaires et réglementaires

Franck Leygues souligne par ailleurs que la fédération s'interroge sur la nécessité peut-être de revoir le mode d'élection de la fédération, qui est aujourd'hui un scrutin uninominal à un tour et à deux tours pour le président. Il conviendra peut-être d'envisager un scrutin de liste ou un autre type de scrutin, mais nous allons devoir trouver une modalité de scrutin répondant notamment à la loi 2022, car les clubs devront être représentés à au moins 50 % des voix pour les assemblées générales électorales.

Franck Leygues tient à saluer et à remercier les Ligues et les Comités pour leur développement, leur travail et leur engagement, à l'instar du travail de fond réalisé lors du séminaire de Ligues qui a eu lieu en ce début de saison et qui a regroupé 8 ligues sur un week-end.

La transition qui consistait à passer d'une fédération de clubs à une fédération avec une véritable politique de Ligues est engagée. Le chemin reste long et sera vraisemblablement sinueux jusqu'à ce que les Ligues prennent toute la place dont elles ont besoin et qu'il va falloir leur confier pour favoriser leur développement.

Franck Leygues exprime sa reconnaissance vis-à-vis des Ligues et son engagement pour continuer à soutenir nos structures et pour la suite de leur développement, et des remerciements chaleureux sont adressés à tous les bénévoles, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent dans les comités et dans les commissions du comité directeur.

Clémentine Bant reprend la parole, et propose un temps de question :

Question de Mathias Gauthey, Président des Donibane Ultimate Frisbee (DUF), Saint-Jean-de-Luz, (64) concernant les procurations et le nombre de votes.

Réponse de Franck Leygues : avec une procuration, on ne peut voter que d'une seule manière.

Question de Benjamin Bourdon, Président du club Révolution'air et du CFD 75

concernant la réforme statutaire à venir sur le mode de scrutin privilégiant 50 % de voix de clubs aux AG électorales.

Réponse de Franck Leygues : la loi instaure des obligations s'imposant à toutes les fédérations, mais pour autant toutes les fédérations ne pas forcément concernées, car elle vise principalement celles qui s'appuyaient sur leurs grands électeurs (régionaux) pour l'élection à la présidence d'une fédération. Notre fédération a toujours veillé à un mode d'élection qui donne la priorité aux clubs pour éviter une représentation insuffisante. Pour les prochaines élections, 2024, il faudra donc nous assurer d'au moins 50 % de quorum des clubs.





[Relance de la Présidente de séance pour vérifier que tous les participants ont bien pu émarger avant que les votes ne commencent]

Pas de question.

Approbation du rapport moral 2021/2022 :

Contre : 0

Abstention : 23

Pour : 5108 (100 %)

Le rapport moral de la saison 2021/2022 est adopté à l'unanimité.

Résolution n° 3 : Approbation du rapport d'activité de la saison 2021/2022

Présenté par Clémentine Bant. Le rapport d'activité ayant été reçu préalablement par email, il est proposé qu'il ne soit pas relu en AG et de donner la parole aux représentants des commissions présents pour intervenir s'ils le souhaitent et apporter des précisions et pour répondre aux questions qui seront posées.

Commission DTNS, par Frédéric Risse : pas d'éléments nouveaux à apporter par rapport à ceux inscrits au rapport d'activité et cités dans le rapport moral, notamment avec Les World Games. Sont félicitées, les équipes juniors pour leurs 4 médailles d'argent obtenues aux championnats d'Europe et du monde. Beaucoup de dossiers en cours, notamment le dossier de haut niveau, qui représente une énorme avancée institutionnelle pour notre fédération, car elle ouvre de nouveaux champs d'investigation. Nous sommes reconnus « haut niveau » pour l'Ultimate et le Beach Ultimate, mais cette reconnaissance ne signifie pas que nous avons déjà des athlètes de haut niveau, mais que nous pouvons passer à l'étape supplémentaire, dont le projet de performance à mettre en place avec le ministère des Sports, à partir du PPF, nous aurons la possibilité de cibler des sportifs et de les inscrire sur les listes de sportifs pour acquérir le statut haut niveau.

Commission Formation

Questions de Charlène Binet, Présidente du club Fumble, Saint-Étienne (42)

Concernant « les formations DEUF » :

- **Serait-il possible d'organiser plus de formation entraîneur (DEUF) et de communiquer à ce sujet, car nous n'avons pas réussi à avoir d'informations à ce sujet et cela crée beaucoup d'incertitudes et de difficultés.**

Réponse de Franck Leygues : Le départ d'Anthony affilié, l'élus qui coordonnait cette commission a fait que nous n'avons pas pu ni su réagir sur la mise en place d'un nouveau référent ni sur la mise en place de formation. Nous reconnaissons que nous n'avons pas été bons sur ce sujet, cependant nous avons avancé, sur le CQFP Flying Disc avec le Cosmos, par un recrutement en CDD sans pouvoir finaliser ce dossier malheureusement. Franck Leygues, souligne que cela étant dit, les ligues s'emparent des formations et proposent des stages. Elles se retournent d'ailleurs souvent vers la fédération pour demander des contenus et de l'accompagnement. Cette question est l'occasion de dire qu'il est difficile de piloter



efficacement le volet des formations sur une base de bénévolat, qui nécessite de passer par la professionnalisation, notamment par celle de la DTN qui couvre la Formation.

Commission Médicale, par Dr Annie Proust : Dans la continuité des saisons précédentes, la commission a poursuivi l'accompagnement des EDF, des formations des référents santé. Cette année deux nouveaux axes ont été travaillés pour remplir nos nouvelles obligations statutaires vis-à-vis du ministère, cela a ouvert des portes et aussi créé des devoirs et des obligations. Nous avons ainsi pu travailler avec la commission médicale du CNOSF, avec l'agence française de lutte contre le dopage, et partager nos difficultés et rechercher des solutions, en particulier sur la gestion de la crise sanitaire du Covid avec d'autres fédérations, dans le cadre de l'Union nationale des médecins fédéraux à laquelle nous sommes affiliés maintenant. Cela a été un soutien très important pour que la commission médicale puisse donner des recommandations tout au long de la crise.

Commission Ultimate, par Amaury Guérin

Questions de Jean-Clair Cadier, Président du club Magic Disc, Angers (49).

Concernant « les transferts de clubs en Championnats Beach » :

- **L'organisation des championnats Beach 2022 a une nouvelle fois été remarquable (merci). Comme l'an passé, une certaine frustration a été ressentie quant à la constitution d'équipes avec des joueurs extérieurs (a priori dans le respect du règlement). Est-il possible de limiter/interdire ces transferts quand un club aligne deux équipes en championnat Beach, de manière à favoriser le développement des clubs ?**

Réponse d'Amaury Guerin : La commission mène effectivement actuellement une réflexion sur ce sujet suite à plusieurs remontées du terrain. Cette année par exemple, les quotas d'équipes juniors ont été revus pour prendre en compte la maturité de développement qui permet de limiter les quotas et de permettre la formation des équipes de clubs (vs extérieurs). La commission poursuit ses travaux pour revoir ces quotas.

Concernant « l'organisation des Championnats » :

- **Est-il possible de définir plus tôt dans la saison (dès le mois d'août) le lieu d'accueil des championnats de manière à pouvoir anticiper les réservations de salles et de terrains auprès de nos municipalités ?**

Réponse d'Amaury Guerin : Les appels à candidatures ont été avancés pour les événements plus importants (phases finales) avec des organisations plus importantes et pouvoir travailler avec les régions et le département pour demander des subventions, mais il est quasi impossible de réserver des infrastructures avant le début de la saison avant le positionnement des événements des autres fédérations.

Question de Alexandre Simonin, Président du club Ultimate Prix'ority, Saint-Prix (95).

Concernant « les transferts de clubs en Championnats Beach » :

- **Depuis plusieurs années, la phase 1 Open Outdoor de niveau national est placée au milieu des vacances scolaires de la zone C. Est-il envisageable de déplacer cette phase d'une année sur l'autre afin que cela tombe sur les autres zones ou mieux encore, en dehors des vacances scolaires ?**

Réponse d'Amaury Guérin : En général le calendrier est à peu près le même chaque année, mais cette phase tombe au niveau de la 3^e zone en vacances, il se trouve que 2 années de suite, cela est tombé sur la zone C (Île-de-France) mais le rythme reste à peu près identique chaque saison : dernier week-end de mars pour la première phase du Mixte, mi-avril pour le 2^e week-end du Mixte, et fin avril pour le premier week-end des Championnats Open et Féminins.





Questions de Charlène Binet, Présidente du club Fumble, Saint-Étienne (42)

Concernant « la diffusion des résultats saison N-1 en juillet » :

- **Est-il envisageable d'envoyer en juillet de chaque année, à tous les clubs, un tableau récapitulatif de tous les résultats de la saison écoulée (Beach, Indoor, Outdoor, Open, Féminin, Mixte, N1 N2 N3, voire DR et juniors) ? Cela permettrait de faciliter des démarches comme des demandes de subvention.**

Réponse d'Amaury Guérin : Malheureusement, cela n'est pas possible de gérer les calendriers plus en amont, car il est difficile d'avoir des validations de réservation de salle avant que les calendriers des autres sports soient aussi établis. Les disponibilités des structures ne sont généralement pas confirmées avant janvier, voire février.

Questions de Charlène Binet, Présidente du club Fumble, Saint-Étienne (42)

Concernant « les dates du championnat mixte N2 N3 » :

- **Nous avons pris note du calendrier fédéral. Les dates du mixte tombent une nouvelle fois sur un long WE (pour la N2 et N3). La N1 a pu être décalée au WE suivant. Pourquoi ne pas faire de même pour toutes les divisions ?**

Réponse d'Amaury Guérin : La commission veille particulièrement à éviter les week-ends de ponts, mais la densité croissante des championnats rend le montage des calendriers difficile. Les travaux qui seront menés dès cette saison par la commission ont pour objectif aussi de limiter ces problématiques.

- **Pourquoi les championnats N3 ne sont-ils pas en même temps que les N2 et N1 et tombent fréquemment sur des week-ends de fériés avec des repos prolongés et des potentielles absences ou obligations familiales ?**

Réponse d'Amaury Guérin : L'Open tombe en même temps, le Mixte a été désynchronisé en raison des phases européennes. La N1 tombe sur un week-end de pont, car il y avait une phase européenne le week-end suivant. D'autre part, il y a un jour férié dans chacun des week-ends du mois de mai.

Commission Disc Golf, par Franck Leygues. Le calendrier est bien posé et présente une densité des compétitions régionales organisées grâce aux clubs et ligues qui se sont emparées de la régionalisation pour organiser des compétitions de Disc Golf. Nous avons effectivement subi le départ de Gérard Morin.

Questions de Pierre Castanier, Président du club Monkey, Grenoble (38),

Concernant « le Disc Golf » :

- **La démission de Gérard Morin de son poste de vice-président DG est une grande perte pour la FFFD et pour tous ses clubs DG. Le club des Monkey tenait à saluer le travail effectué par Gérard depuis de nombreuses années pour le développement de ce sport et à le remercier pour toutes les missions qu'il a portées au sein et en dehors de la FFFD. Dans un futur plus ou moins proche, est-il envisagé une nomination au poste de vice-président DG ? Avec un appel à candidatures externe, ou une réorganisation interne ?**

Réponse de Franck Leygues : Il remercie Pierre pour cette question et précise que les membres du comité directeur souscrivent aux remarques et observations sur l'investissement de Gérard Morin.





Le poste de Vice-président sportif est assez, voire peut-être plus complexe pour le Disc Golf, car il s'agit de répondre à nos obligations de délégation, mais aussi d'être présents dans la gestion internationale des relations avec PDGA. Pour ce poste, nous devons réfléchir à bien permettre la nomination d'un élu qui pourrait reprendre l'ensemble des missions, ou envisager de scinder ses missions, ce qui pourrait aussi faciliter la recherche d'un élu pour porter le Disc Golf en fédération. Il s'agira plutôt d'une organisation interne, un appel à candidatures externes peut être lancé, mais pas forcément, et puis dans un futur plus ou moins proche, j'espère que nous aurons un ou une vice-présidente sur le sujet assez rapidement. Il est préférable de bien prendre le temps pour préparer cette réorganisation avec le Bureau directeur avant de lancer l'appel à candidatures à ce poste.

Commission Directeurs de Tournoi, présenté par Amaury Guérin.

Les rôles ont été assurés soit par la commission Ultimate pour l'Ultimate, soit directement par les directeurs de tournoi pour le Disc Golf. Il n'y a pas eu de changement notable, le suivi est bien mis en place. E-licence va permettre d'avoir un suivi des compétitions plus important. Ce travail sera fait en cours d'année pour apporter des évolutions à venir dans le courant de la saison. Il est rappelé le gros effort qui a été fait en Beach, remerciement aux DT.

Commission relations LDF-CFD-Clubs, par Franck Leygues

Nous avons réorganisé les relations entre le national et le régional, avec l'arrivée de Clémentine sur le sujet. De par son expérience de ligue, elle favorise les échanges avec les autres Ligues, et concrètement cela se traduit par l'organisation récente du séminaire de Ligues par exemple. De plus, les élus des Ligues sont invités à s'impliquer dans les travaux au niveau national en rejoignant les groupes de travail des commissions, cernant ainsi mieux toutes les problématiques. Et enfin, des réunions entre présidents de LFD et des commissions fédérales permettent d'échanger et d'avancer.

Commission Internationale, par Haude Hermand

Le calendrier international de reprise post-Covid pour cette saison était très orienté « Clubs ». Les EUCR ont été organisés par LFD Pays de la Loire, qui se sont très bien déroulés. Des remerciements sont formulés au Club Magic Disc d'être intervenu en dernière minute en soutien avec leurs terrains. Pour information sur la saison prochaine, les Championnats d'Europe des clubs de Beach Ultimate seront organisés à Royan, ce qui est un très bel événement à venir sur sol français. La France a également été sollicitée par la fédération européenne pour organiser à nouveau les EUCR 2024 (fin août). Les clubs et ligues qui souhaitent plus de précisions et qui sont intéressés sont invités à revenir vers Haude. Une nouveauté cette année, Gaël Ancelin et Aline Mondiot ont été élus à la commission des athlètes de la WFDF (commission des athlètes de haut niveau), Haude Hermand tient à les féliciter.

Questions de Jean-Clair Cadier, Président du club Magic Disc, Angers (49)

Concernant « l'accompagnement fédéral pour l'organisation EUCR 2022 » :

- ***Notre club a été sollicité par la Ligue des Pays de la Loire en août dernier pour organiser en quelques jours les Championnats d'Europe Outdoor régionalisés. Le championnat s'est très bien passé dans l'ensemble grâce à une coordination entre la Ligue des Pays de la Loire et le club des Magic Disc. Nous***



restons surpris en revanche de n'avoir jamais été accompagnés par la fédération, ni avant, ni pendant, ni après. Est-il possible de revenir sur la position de la fédération sur ces événements ?

Concernant « le budget de EUCR 2022 » :

- **Dans le cadre de ces EUCR, un player fee de 20 € + un team fee de 100 € ont été décidés par les organisateurs (Ligue après concertation avec les Magic Disc). La fédération européenne récupèrera une partie de la somme en tant que responsable de l'événement. Il semblerait que la fédération touche également une partie de l'enveloppe (2 € par joueur).**

Est-ce réellement le cas ?

Si oui, est-ce légitime au regard de l'aide apportée par la fédération à la Ligue des Pays de la Loire ?

Et que fait-elle de cet argent ?

Réponse de Haude Hermand : cette question est l'occasion de rappeler le fonctionnement de l'organisation des grands événements internationaux en France. La fédération centralise et valide les demandes d'organisation des événements internationaux, dans le but de garantir la qualité des événements et donc le maintien de la bonne image de la France et de notre fédération à l'international. Dans ce cadre la fédération peut prêter du matériel par exemple.

La Fédération prend une quote-part sur le player fee de 1 €/joueur/jour. La fédération française ne participe pas activement, car elle ne les organise pas directement, l'argent récolté est versé dans les recettes de la fédération et est utilisé dans les différents projets menés.

Plus spécifiquement par rapport à l'événement du mois d'août, la question sur le manque d'accompagnement du club par la fédération avant, pendant et après, est surprenante. Amaury Guérin et Haude rappellent les temps de réunions et d'échanges entre toutes les parties prenantes aux différents échelons d'engagement qui ont eu lieu entre juin et septembre.

Commission Communication, par Thomas Peron

La commission communication s'inscrit dans le projet fédéral, dont le l'objectif est de passer d'un sport confidentiel à un sport de niche. Les moyens pour l'atteindre passent principalement par les réseaux sociaux.

Des premières de visualisation avec Sport en France et Ulti.tv ont permis aussi de créer une banque d'image fédérale à la disposition des structures (clubs, comités et ligues).

Il y a encore beaucoup d'outils à mettre en place, certains le seront dès la saison prochaine.

Questions de Jean-Clair Cadier, Président du club Magic Disc, Angers (49)

Concernant « la diffusion des résultats saison N-1 en juillet » :

- **Est-il envisageable d'envoyer en juillet de chaque année, à tous les clubs, un tableau récapitulatif de tous les résultats de la saison écoulée (Beach, Indoor, Outdoor, Open, Féminin, Mixte, N1n N2 N3, voire DR et juniors) ? Cela permettrait de faciliter des démarches comme des demandes de subvention.**

Réponse de Thomas Peron : il y a 2 réponses à apporter, la commission diffuse autant que possible les liens des résultats sur les différents supports de communication, et sur le site. L'arrivée de l'alternant en communication et marketing récemment recruté par la fédération va permettre d'être plus réactifs sur la diffusion des informations sur le site internet.

Questions de Pierre Watteyne, Président de la Ligue Flying Disc Bourgogne Franche-Comté

Concernant « les supports communication » :





Est-il possible d'avoir des kits d'image, d'affiche pour réaliser notre communication de ligues et de club ?
Réponse de Thomas Peron : il existe des *Templates* (modèles) à la charte graphique fédérale. Ils sont disponibles et peuvent être transmis. La banque d'images sera complétée, un appel à visuels est lancé aux structures pour partager les ressources et s'aider les uns les autres.

Commission Relations Institutionnelles et Commissions Règlements et Juridiques

Clémentine Bant précise qu'il y aura des évolutions à venir qui ont été brièvement ici évoquées. Elles feront l'objet d'une AGE à suivre prochainement.

Esprit du Jeu & Game Advisor, présenté par Amaury Guérin

Amaury Guérin espère que chacun a pu voir à l'occasion des phases finales Open et Féminines, la mise en place des Games Advisors pour répondre à une demande internationale. Cette expérience confirme qu'en termes de visibilité, la présence des Game Advisor permet de mieux comprendre le jeu et les actions pour les non-initiés. Il est aussi important que la France puisse envoyer des Game Advisor sur les grands événements internationaux. À cet effet, des formations sont à venir. Il y a à ce jour 2 Game Advisor FFFD, ce n'est que le début.

Questions de Maria Monteiro, Vice-secrétaire du club Euskadisk Ultimate Frisbee Biarritz, Biarritz (64).

Concernant « *La commission Espoir et limitation éventuelle du nombre de Juniors dans les équipes Séniors* »

Réponse de Amaury Guérin : il n'y a pas de limitation, mais certains sur-classements sont déjà interdits. Complément de réponse par la Dr Annie Proust, il y a effectivement de plus en plus de dérogations pour simple, double, voire triple sur-classement, ce phénomène indique peut-être le parcours de jeunes qui intègrent rapidement un niveau sportif.

Questions de Benjamin Belot-Devert, Président du Club Chamber Monts Disque, Chambéry (73)

Concernant « *La Commission Ultimate et sur la réponse d'Amaury concernant les dates de la N3* » :

- **Est-il possible d'éviter les dates de N3 Open sur des week-ends de 3 jours ?**

Réponse d'Amaury Guérin : Oui nous en sommes conscients et l'évitons au maximum, mais par exemple cette année en mai il y avait 4 wkd de pont, or on ne peut pas envisager de n'organiser aucune compétition en mai.

Question d'Alexis Boileau, Secrétaire du Club Friselis, Versailles (78)

Concernant « *La Commission Ultimate et les doubles sur-classements observés en Beach sur la N1* » :

- **Les conditions de sur-classements ont-elles des règles particulières ou bien ce sont les mêmes pour toutes les surfaces ? ou bien est-ce spécifique au Beach ?**

Réponse de la Dr Annie Proust : Les règles sont les mêmes, quelle que soit la surface.

Question d'Hiro Fay, Président du Club Hiro Flying Disc Club

Concernant « *La Commission Ultimate et les doubles sur-classements observés en Beach sur la N1* » :

- **Y a-t-il des limites d'âge pour les sur classements ?**

Réponse de la Dr Annie Proust : oui, on ne peut pas surclasser un Junior dans les divisions qui ont un âge minimum requis.

Approbation du rapport d'activité 2021/2022 :





Contre : 0

Abstention : 272 (5 %)

Pour : 4861 (95 %)

Le rapport d'activité de la saison 2021/2022 est adopté à la majorité des voix.

Résolution n° 4 : Approbation du rapport financier de la saison 2021/2022

La parole est donnée à Béatrice Bédard, le résultat de l'exercice comptable a été assez surprenant, car il affiche un bénéfice alors que le budget prévisionnel était déficitaire, c'est une bonne nouvelle. Je laisse la parole à Christophe Barillet, Directeur, qui va en présenter les détails.

Franck Leygues tient à apporter une mention intermédiaire, pour signaler que Adeline Rocher, la trésorière, pendant l'exercice a fait part de son souhait d'arrêter sa mission d'élue, et que Beatrice Bédart a été cooptée par le comité directeur et également cooptée par le bureau directeur pour la fonction de Trésorière ; compte tenu de l'exercice qui était engagé et de sa prise de fonction récente, notre directeur va présenter le rapport financier.

La parole est donnée à Christophe Barillet.

Lecture du rapport financier est faite par Christophe Barillet, Directeur.

Pas de question

Clémentine Bant présente le déroulé des résolutions 5 à 8 à suivre. Les trois présentations précéderont les votes, dont les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes, qui est excusé pour son absence en raison d'autre engagement.

La parole est donnée à Franck Leygues et Christophe Barillet pour présenter les comptes annuels.

Résolution n° 5 : Approbation des comptes annuels de la saison 2021/2022

Présentation par Franck Leygues.

Nos comptes font apparaître un compte de résultat positif de 28 000 €, argumenté dans le cadre du rapport financier. Les éléments de présentations établis par le cabinet d'expert-comptable qui expriment l'état de nos comptes, nous avons un bilan qui permet d'avoir une visibilité sereine.

Résolution n° 7 : Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes

Lecture du bilan du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – exercice clos le 31/08/2022 - par Christophe Barillet : « **En exécution de la mission qui a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANÇAISE DE FLYING DISC relatifs à l'exercice clos le 31/08/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.** »

Mise au vote des résolutions 4, 5 et 7 :

Approbation du rapport financier 2021-2022 :

Contre : 0

Abstention : 272 (5 %)





Pour : 4861 (95 %)

Le rapport financier 2021-2022 est approuvé à la majorité des voix.

Approbation des comptes annuels de la saison 2021-2022 :

Contre : 0

Abstention : 370 (7 %)

Pour : 4763 (93 %)

Les comptes annuels de la saison 2021-2022 sont approuvés à la majorité des voix.

Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes

Contre : 0

Abstention : 370 (7 %)

Pour : 4763 (100 %)

Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé à la majorité des voix.

Résolution n° 6 : Affectation du résultat de la saison 2021/2022 ;

Clémentine propose d'ouvrir le vote pour l'affectation du résultat pour un report à nouveau.

Franck Leygues précise qu'il s'agit d'affecter l'excédent de 28 537 € dégagé à l'exercice précédent pour le rentrer dans nos réserves et en le reportant à nouveau pour l'exercice 2022-2023

Affectation du résultat de la saison 2021/2022 :

Contre : 0

Abstention : 532 (10 %)

Pour : 4601 (90 %)

L'affectation du résultat de la saison 2021-2022 est adoptée à la majorité des voix.

Résolution n° 8 : Approbation pour donner quitus aux membres du Comité directeur pour leur gestion.

Approbation pour donner quitus aux membres du Comité directeur pour leur gestion :

Contre : 154 (3 %)

Abstention : 324 (6 %)

Pour : 4655 (91 %)

Le rapport financier de la saison 2021/2022 est adopté à la majorité des voix.

Rapport du Comité d'éthique et de déontologie, par Frédéric Risse





Le Comité d'éthique et de déontologie a un an d'existence. Sa mise en place fait suite à une obligation institutionnelle qui doit fonctionner de façon indépendante. Il compte aujourd'hui 6 membres et est à la recherche de membres supplémentaires.

Parmi les travaux, figure l'obligation institutionnelle découlant du contrat de délégation et du contrat d'engagement républicain. La Fédération a pour mission, via son comité d'éthique, de nommer des référents ministériels sur plusieurs thématiques. La Fédération a 3 référents actuellement (honorabilité, violences sexuelles et radicalisation). Plusieurs actions sont engagées sur le volet honorabilité qui concerne l'ensemble des licenciés et des élus.

À venir, l'activation des commissions disciplinaires éventuelles suite à des retours qui pourraient être faits sur l'honorabilité de nos dirigeants et licenciés.

Nous avons également travaillé sur le sujet des violences sexuelles (cf. séminaire Adhoc de 2020, ministère des Sports). Une page dédiée a été créée sur le site web ainsi qu'une adresse email pour pouvoir contacter le comité d'éthique et de déontologie (s'informer, signaler, témoigner, s'engager) sont accessibles. Il est lancé un appel à toutes les structures pour relayer largement ces informations auprès de leurs licenciés.

Résolution n° 9 : Élection de Béatrice Bédard au bureau directeur :

Clémentine Bant rappelle l'appel à candidatures lancé en janvier 2022 et que les candidatures de Béatrice Bédard et de Virginie Ayadi ont été reçues. Toutes les deux ont été cooptées par le Comité directeur. Leur élection au Comité directeur est soumise au vote de l'Assemblée. La parole est donnée à Franck Leygues.

Franck Leygues rappelle la démarche initiée de trouver des candidates pour 40 % de parité à atteindre parmi les 20 postes du comité directeur, c'est-à-dire avec au moins 8 hommes et 8 femmes sur 20 membres, et donne la parole à Béatrice Bédard pour se présenter à l'Assemblée.

Béatrice Bédard se présente. Joueuse d'Ultimate depuis 2001, en provenance du Québec avant d'arriver à Pornichet et d'adhérer aux Tchacs, elle a été présidente du club et a une grande envie de continuer à s'engager bénévolement, et a donc souhaité présenter sa candidature. Son métier de cadre de santé lui donne les compétences en comptabilité et trésorerie, notamment pour le poste de trésorière.

Élection de Béatrice Bédard au Comité directeur :

Contre : 0

Abstention : 370 (7 %)

Pour : 4763 (100 %)

L'élection de Béatrice Bédard au Comité directeur est adoptée à la majorité des voix.

Résolution n° 10 : Élection de Virginie Ayadi au bureau directeur :

Clémentine Bant rappelle l'appel à candidatures lancé en janvier 2022, que deux candidatures ont été reçues (Béatrice Bédard et Virginie Ayadi), et donne la parole à Franck Leygues.

Franck Leygues indique que c'était une chance de recevoir 2 candidatures féminines. Également cooptée pour être membre au comité directeur, elle a commencé à travailler sur le sujet des relations internationales





pour viser à déployer un dispositif permettant de favoriser les rencontres internationales entre la France et les pays engagés dans Erasmus.

Clémentine Bant reprend la parole et invite Virginie Ayadi à se présenter à l'Assemblée.

Virginie Ayadi se présente, maman d'un joueur en club, elle a découvert l'Ultimate il y a 4 ans et trouve ce sport admirable. Elle a souhaité candidater lorsqu'elle a pris connaissance de l'appel, car elle trouve cela normal de se présenter pour aider la fédération.

Franck Leygues ajoute que Virginie était trésorière au moment de sa candidature et est devenue présidente du club Ré Flying Oysters entre temps.

Clémentine Bant reprend la parole et demande s'il y a des questions.

Question de Cyril Perez, Président du club Tsunami du Loing, Saint-Pierre-lès-Nemours (77) pour reformuler l'objet des élections proposées. Il s'agit d'élire les candidates au Comité directeur, c'est bien cela ?

Franck Leygues rappelle effectivement la prérogative de l'Assemblée générale pour élire les membres du Comité directeur, et la prérogative du Comité directeur pour les positionner sur les postes au sein du Comité directeur. Il vous est demandé de valider ou non la décision du Comité directeur qui a en cours d'année coopté ces personnes.

Élection de Béatrice Bédard au Comité directeur :

Contre : 0

Abstention : 370 (7 %)

Pour : 4763 (100 %)

L'élection de Virginie Ayadi au Comité directeur est adoptée à la majorité des voix.

Résolution n° 11 : Adoption du budget prévisionnel de la saison 2021/2022

Présentation par Franck Leygues. L'assemblée a reçu le budget prévisionnel présenté et validé au comité directeur de juin 2022 un peu tardivement, mais avait reçu un budget prévisionnel préparé entre mars à juin pour pouvoir démarrer au 1^{er} septembre la nouvelle saison avec un budget. Ce budget prévisionnel a évolué et a fait l'objet lors Comité directeur du 27 octobre 2022, d'un budget prévisionnel rectificatif compte tenu des éléments qui sont parvenus entre-temps et qui ont permis d'avoir une nouvelle visibilité par rapport au mois de juin dernier. La version présentée et mise au vote est le de budget prévisionnel adopté par le dernier comité directeur (octobre).

Christophe Barillet, directeur, présente le budget prévisionnel soumis au vote :

Parmi les éléments à noter, figurent :

- Le remboursement des frais d'avocat par la Maïf (1 400 €) ;
- Le réajustement des cotisations et affiliations réévalué suite aux résultats actés ;
- Le poste DTN réévalué avec un prévisionnel sur salaire de 21 500 euros représentant une professionnalisation à temps partiel.





Franck Leygues pointe que le budget prévisionnel présente un déficit plutôt élevé, néanmoins maîtrisé, car le fonds de réserve permet de le proposer, avec des dépenses réengagées avec la réintroduction des aides de développement en faveur des structures affiliées pour 20 000 euros, une masse salariale plus importante indispensable pour accompagner le fort développement de la fédération. Les autres dépenses que sont les Équipes nationales et autres grandes masses financières sont globalement maintenues au même niveau.

Question de Benjamin Bourdon, Président du club Révolution'air et du CFD 75,

Concernant la dépense de 15 000 € sur développement scolaire : à quoi correspond cette somme ?

Franck Legues répond. Depuis qu'elle est délégataire et membre du CNOSF, la fédération a un contrat avec l'État qui passe par un contrat de développement qui soutient l'action fédérale, à l'instar de l'aide de 57ke de l'État en 21-22. En vue des actions à réaliser en partenariat avec FFSU, l'UNSS et à venir, l'USEP. Nous estimons cette quote-part de l'aide de l'État à venir sur ce projet. Face à cette dépense se trouvent des recettes, le delta représente le temps de travail des salariés sur ces missions et les frais inhérents aux missions, et une aide de 4 000 €.

Question de Sébastien Labbé les Aigles de Bègles, Bègles (33)

- *Concernant les lignes de 200 k€ pour la participation aux championnats du monde : ce qu'il faut comprendre est que ce sont les joueurs qui financent leur participation ? Si je comprends bien, le budget de 500 k€ de la fédération correspond à 300 k€ de cotisation et 200 k€ pour les participations aux tournois et il comprend peu de participation financière de l'État ?*

Franck Leygues répond en précisant le modèle économique de la fédération qui repose effectivement sur les cotisations, la participation des licenciés et des aides de l'état à hauteur de 10 % pour l'exercice clôt.

D'ici à la fin l'Olympiade et au fil des actions financées en faveur du développement, le montant des aides devrait évoluer pour accompagner l'évolution de la fédération dans nos actions et en nombre de licenciés (projeté à 7 500 à horizon 2024 en début d'Olympiade).

Question de Cyril Pérez, Président du club Tsunami du Loing, Saint-Pierre-lès-Nemours (77) concernant le poste salarié à la DTN, car ce serait la première fois qu'un élu serait rémunéré.

Réponse de Franck Leygues. La création du poste salarié DTN fait perdre la fonction de bénévole à ce poste. Membre du comité directeur, l'élu bénévole, actuellement Frédéric Risse, reste bénévole et serait repositionné sur une autre commission après l'appel à candidatures qui sera lancé sur le poste salarié de DTN et lors de la prise de fonction.

Questions d'Antoine Rosnet, Président du club DiscTroy(es), Troyes (10) :

- **Quelles sont les prévisions de licenciés pour 2022-2023 ?**

Réponse de Franck Leygues : rappel du principe de la fédération depuis 12 ans (pour mémoire pour les nouvelles structures affiliées, nouveaux élus) : il y a 12 ans, il ne restait plus que 5 000 euros sur le compte de la fédération au 31 août, car nous envisagions des objectifs de développement, or quand il y a déficit de développement, cela crée mécaniquement du déficit. Par conséquent, depuis lors, le nombre d'adhérents prévisionnel reprend le nombre d'adhérents à N-1. Cela protège et a protégé notre structure, notamment pendant la crise du Covid. Le budget prévisionnel 21-22 prévoyait 3 900 licenciés vs 6 500 licenciés réalisés.

Cette année, le budget prévisionnel coupe la poire en deux, car notre développement est dynamique (cf nouvelles structures affiliées et en cours dans les territoires).





Questions de Cyril Pérez, Président du club Tsunami du Loing, Saint-Pierre-lès-Nemours (77)

Concernant le poste salarié : « **Quel type de contrat serait prévu ?** »

Réponse de Franck Leygues : le poste devrait démarrer par un CDD, puis être réévalué si le candidat est confirmé sur le poste. Il sera alors précisé le temps de travail, ce projet sera affiné si l'assemblée générale en accepte le principe

Concernant le budget : « **Combien y a-t-il dans les caisses de la fédération ?** »

Réponse de Franck Leygues : la fédération a à l'heure actuelle 311 000 euros de fonds propres.

Approbation du budget prévisionnel 2021/2022 :

Contre : 0

Abstention : 613 (12 %)

Pour : 4520 (88 %)

Le budget prévisionnel 2021/2022 est adopté à la majorité des voix .

Résolution n° 13 : Questions diverses

Questions d'Antoine Rosnet, Président du club DiscTroy(es), Troyes (10)

Concernant « les Ressources humaines » :

- **Les deux derniers rapports d'activité mentionnent des tensions entre salariés de la FFFD. Quels en étaient les causes et les effets et qu'est-ce qui a été mis en place pour mettre fin à ces tensions ?**

Réponse de Franck Leygues, en synthèse des deux dernières années compliquées liées au départ de Vincent Roy, à la réorganisation des tâches entre les salariés et les élus, le suivi RH a été réaffecté au membre du bureau directeur. Un dispositif localisé d'accompagnement (DLA) a rendu un diagnostic et des préconisations sur la gestion des salariés dans une structure comme la nôtre et une réorganisation des missions au sein du CD et du BD.

Questions d'Antoine Rosnet, Président du club DiscTroy(es), Troyes (10)

Concernant « la Formation » :

- **Le rapport sur la formation indique qu'un formateur national a assuré des formations DFEU 1 dans deux ligues régionales. Comment s'organise la mise en place de ces formations (impulsion ligues/FFFD ?) et comment le soutien de ce formateur peut/doit-il être sollicité par les ligues ?**





Réponse de Franck Leygues : la question de la formation a été abordée à plusieurs reprises au cours de cette Assemblée, c'est un vrai sujet pour la fédération. Antony affilé, qui était responsable de la commission Formation a démissionné, cela a laissé un poste vacant pour le pilotage des formations au niveau fédéral, néanmoins il restait les bénévoles qui travaillaient avec Antony sur des projets de formation. Cela a permis d'identifier des personnes-ressources qui interviennent parfois, sur les besoins des ligues. Les Ligues sont aujourd'hui les premiers interlocuteurs pour recenser les besoins. Le projet de professionnalisation de la DTN proposée au vote de l'assemblée par l'intermédiaire du budget prévisionnel prévoit la formation dans les premières missions.

Question de Sophie présidente du Club Toulouse Ultimate

Concernant les frais de péréquation.

- **Pourquoi les frais de péréquation sont-ils surtout attribués pour l'Outdoor, pourquoi pas pour l'Indoor aussi qui nécessite des déplacements importants aussi pour les clubs ? Pourrait-on disposer du détail des calculs de la saison ?**

Réponse Amaury Guérin : le choix de l'Outdoor est lié au budget limité qui oblige à prioriser. La priorité n'était pas uniquement ciblée sur l'Outdoor, elle visait aussi les Juniors, les Féminines. Le détail sera envoyé très bientôt.

Question de Benjamin Bourdon, Président du club Révolution'air et du CFD 75, concernant la formation

- **Comment les formateurs fédéraux ont été recrutés et pourquoi le déficit malgré la demande,**

Réponse de Franck Leygues : historiquement depuis 1995, mise en place d'un pool de formateurs, reposait sur des bénévoles, or quand il y a un déficit de bénévole, cela affaiblit l'avancée des projets, la formation a beaucoup évolué en termes de contenu, de perspectives et d'organisation sur des propositions validées par la fédération. Aujourd'hui, il y a quelques formateurs identifiés par leurs compétences et leur expertise pour que la fédération leur donne mandat d'intervention, mais il y en a trop peu. Sans pilote, il est difficile d'avancer et de trouver des volontaires pour continuer à développer les projets. La commission a eu un déficit de ressources, mais il y a tout de même eu des travaux sur le CQP, démarré pour Ultimate, et qui doit désormais intégrer le Disc Golf aussi pour créer le CQP Flying Disc.

Question de Mathias Gauthey, Président des Donibane Ultimate Frisbee (DUF), vice-président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine :

Concernant les stages DEUF1 et 2 : « il y a un manque de formation pour former des formateurs. Quand cette situation pourra-t-elle être débloquée ? »

Franck Leygues répond : il espère que la fédération pourra avancer la réflexion sur la situation avant la fin de cette saison. Et si nous nous donnons les moyens d'avoir une personne pour piloter le sujet





et que nous trouvons des volontaires pour occuper la fonction au comité directeur en tant qu'élu (trois personnes intéressées aujourd'hui) et que nous pouvons avoir un accompagnement salarié (avec la DTN), cette situation devrait évoluer favorablement.

Questions de Julien Gréau, Président de la Ligue Pays de la Loire

Concernant « les Championnats de France Juniors » :

- **Pourquoi des équipes 2 peuvent aller en phase finale de Championnat de France ?**

Cedric Trestard répond : pour le moment, nous sommes encore en phase de développement. Les premiers de ligues sont qualifiés, les places restantes et celles en cas de désistements sont redistribuées au prorata du nombre d'équipes engagées par Ligues. Comme dit tout à l'heure, les quotas vont être retravaillés pour mieux adapter au cadrage des championnats.

- **Pourquoi la lettre de cadrage n'est-elle pas respectée (annoncé 16 spots pour 12 équipes au final, alors qu'il y a des équipes inscrites qu'on ne prend pas) ? Une stabilisation du nombre d'équipes en Championnat Juniors serait une aide à la gestion.**

Cedric Trestard répond : effectivement, le projet était prévu pour 16 équipes, mais le Covid, les désistements et le fait que toutes les ligues ne présentent pas encore d'équipe et certaines plusieurs n'ont pas permis de réaliser le championnat comme prévu. Les travaux menés par la commission auront aussi pour objectif d'éviter au maximum ces problématiques.

Le délai de retour d'inscriptions pour mi-novembre est trop court en début de saison pour la mise en place d'un championnat. (Championnat en oct.) c'est compliqué sur les grosses ligues, qui ont beaucoup de clubs. Les clubs ont du mal à s'organiser, souvent ils sont prêts fin d'octobre. Pourrait-on ramener ce délai à 3 semaines ?

Cedric Trestard répond : si le délai de 5 semaines est rapporté à 3 semaines, cela laisse trop peu de temps pour que les équipes de clubs puissent s'organiser pour organiser leur déplacement.

- **Pourrait-on faire un championnat de France à 12 équipes ? Et avec un spot par ligue, si des ligues se désistent, on attribue leurs spots aux ligues ayant le plus de juniors.**

Cedric Trestard répond : ce format est celui qui correspond le mieux, mais actuellement il n'y a que 5 ligues représentées en Junior. 12 équipes revient à réserver 2 gymnases.

Clémentine Bant reprend la parole et rappelle le besoin de bénévoles pour les activités juniors.

Elle précise qu'une réunion de Ligues a lieu prochainement et que ce sujet sera mis à l'ordre du jour. Le compte-rendu sera diffusé à tous.

Questions de Clémentine Coassy, Présidente de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Concernant « Impuulse » :





- **La fédération est-elle en lien avec Impuulse, car la structure ne répond plus trop et de nombreux clubs sont en attente de subventions qui n'arrivent pas...**

Réponse de Franck Leygues : nous avons commencé à rapprocher 3 structures sur un projet de visualisation de nos activités avec Impuulse et Focus. Le Covid a mis un frein à ses projets. La fédération n'est pas impliquée directement, mais les clubs concernés sont invités à recontacter Impuulse. Cela permet de rappeler l'intérêt d'être dans une structure fédérée ! La fédération se renseignera auprès d'Impuulse.

Résolution n° 12 : Remise de trophées

Wroclaw, Pologne

EMUCC 2022 : PUC MASTER MIXTE - médaille d'or – CHAMPION

EYUC 2022

FRANCE U17 WOMEN - médaille d'argent

FRANCE U17 OPEN - médaille d'argent

WJUC 2022

FRANCE U20 WOMEN - médaille d'argent

WJUC 2022

FRANCE U20 OPEN - médaille d'argent

Limerick, Irlande

WMUCC 2022

RAGING BANANAS MASTER OPEN - ESPRIT DU JEU

Les résultats des votes seront disponibles et publiés à partir de 13h50.

Remerciements aux présents, à tous les contributeurs à l'organisation de la saison et de cette assemblée et tous les participants,

Fin de la réunion : 13h00

Franck Leygues
Président de la FFFD

Alexis Boileau
Scrutateur

Clémentine Bant
Secrétaire générale FFFD

Ilan Costenberg
Scrutateur

Alice Sanmarco
Scrutatrice

